

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 16 SEPTEMBRE 2026

N° : 2026-93

OBJET : Décision Modificative N°1 Budget Annexe des Baux Commerciaux - Exercice 2026

L'an Deux Mille Vingt Six, le Seize septembre à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de PORT DE BOUC étant assemblés en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Laurent BELSOLA, maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mesdames : BERTET Magali; CADI Réhila; CASANDRI Laurence; CERBONI Rosalba; CICEK Dehlia; GUIRAMAND Aurélie; LOUDIYI Fatima; MORENO Aurore; MULLER Martine; NUNEZ Marie-France; SALLE Lusia; SOTTA Floriane; VAXES Cathy; CHECK MOHAMED CAMAL Shazia

Messieurs : BELSOLA Laurent; BOLANO Frederic; CANERI Gilbert; CHAPELLE Patrice; FERNANDEZ Louis; GUIOT David; JOVENET Eric; LADJAL Mohamed; LOZANO Samuel; M'HAMDI Akrem; PERFETTI Mathieu; REHABI Houssine; ROMANO Anthony; MICHELINI Dominique; SPANU Pascal

ÉTAIENT EXCUSES AVEC PROCURATION :

Mesdames : MARTINEZ Véronique; EL GHAZZAR Naïma

ÉTAIENT EXCUSES :

Mesdames : MANSOURI Sabrine

Monsieur : TORRES Christian

ÉTAIENT ABSENTS : Néant

Le quorum étant atteint, conformément à l'Article L 2121-15 du CGCT, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, à savoir Mr REHABI Houssine a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

Rapporteur : Mme VAXES Cathy

Le rapporteur indique à l'assemblée qu'il s'avère nécessaire de passer une Décision Modificative n°1 au budget annexe des baux commerciaux de la commune pour enregistrer des écritures de régularisation relatives à des exonérations de loyers accordées.

La Décision Modificative n°1 s'équilibre comme suit :

Section d'investissement :

Chapitre	Article	Dépenses		Recettes	
		Hausse de crédits	Baisse de crédits	Hausse de crédits	Baisse de crédits
021	Virement de la section de fonct.				95 000,00
21	2188 – Autres immobilisations corp.		95 000,00		
		0,00	95 000,00	0,00	95 000,00
	TOTAL	- 95 000,00		- 95 000,00	

Section de fonctionnement

Chapitre	Article	Dépenses		Recettes	
		Hausse de crédits	Baisse de crédits	Hausse de crédits	Baisse de crédits
023	Virement à la section d'invest.		95 000,00		
65	6588 – Autres charges diverses	95 000,00			
		95 000,00	95 000,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00		0,00	

VU la commission des finances du 14 septembre 2026,

Le Conseil Municipal entendu l'exposé des motifs et après en avoir délibéré :

APPROUVE la Décision Modificative n°1 du Budget Annexe des Baux commerciaux telle que présentée dans la maquette jointe,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

Vote : adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré à Port de Bouc, le 16 septembre 2026

Le Secrétaire de Séance
REHABI Houssine
(Signé)



JE SOUSSIGNE, LAURENT BELSOLA, MAIRE DE PORT DE BOUC,
CERTIFIE LE CARACTERE EXECUTOIRE DE LA PRESENTE
DELIBERATION ET LA TRANSMISSION EN SOUS-PREFECTURE
D'ISTRES, ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 18.09.2026
DATE DE PUBLICATION, LE 24.09.2026

Le Maire de Port de Bouc
Laurent BELSOLA
(Signé)



La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Marseille 31 rue Jean-François LECA, 13235 MARSEILLE CEDEX 02, ou par l'application Télécours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours de contentieux peut être adressé à l'auteur de l'acte.